

Autorité Contractante : Assemblée nationale

**Section I - Avis de demande de renseignements et de prix
(ADRP)**

Avis n° : 006-22/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 05/08/2022

Objet : Acquisition d'antivirus réseau au profit de l'Assemblée nationale

Référence de la DRP : AN_F_1.8

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics, version n°3 de l'Assemblée nationale publié sur le site web de l'Assemblée nationale et affiché sur tous les sites du parlement béninois le 27 juillet 2022.
2. L'Assemblée nationale a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition d'antivirus réseau au profit de l'Assemblée nationale.
3. L'Assemblée nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour "l'acquisition d'antivirus réseau au profit de l'Assemblée nationale". Ces fournitures sont constituées en un lot unique et seront livrées au Secrétariat Général de l'Assemblée nationale dans un délai de dix (10) jours ouvrables à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.
4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques :

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences techniques ci-après :

- être une entreprise de droit béninois ou installée au Bénin et ayant compétence dans les solutions informatiques sur la protection, la sécurité informatique, la configuration, le déploiement, la maintenance des serveurs et console justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;

Section I : Avis de Demande de renseignements et de prix

- avoir exécuté en tant que fournisseur principal au moins deux (02) marchés portant sur les solutions informatiques en matière de protection de données et de sécurité informatique et d'une valeur minimale de treize millions six cent quarante-quatre mille soixante-huit (13 644 068) francs CFA pour chacun des marchés au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021) justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution appuyées de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception appuyés de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé montrant qu'il a exécuté lesdits marchés ;
- le soumissionnaire doit disposer d'au moins un informaticien ayant un diplôme de BAC + 5 ans en administration des systèmes d'informations justifié d'une attestation Kasperky endpoint sécurité & administration avec au moins 5 ans d'expériences dans le domaine et avoir participé à l'exécution d'au moins un (01) marché similaire ; et de deux (02) informaticiens ayant chacun un diplôme de BAC + 5 ans en Maintenance informatique et Réseau avec au moins deux (02) ans d'expériences dans le domaine et avoir participé à l'exécution d'un (01) marché similaire ;
- le fournisseur doit donner la preuve qu'il dispose de service après-vente de qualité de la formation jusqu'à la prise en main de la console et le support technique pour la maintenance curative ;
 - s'engager par écrit à garantir lesdits matériels sur une période de douze (12) mois au moins après la livraison.

Exigences financières :

Le Candidat doit :

- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoir liquide sous forme de fonds propre ou de lignes de crédit à hauteur de cinq millions huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (5 847 458) francs CFA.
- fournir les états financiers (quinze premières pages) des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021), présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés

par un membre de l'ordre des Experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Exigences techniques :

- être une entreprise de droit béninois ou installée au Bénin et ayant compétence dans les solutions informatiques sur la protection, la sécurité informatique, la configuration, le déploiement, la maintenance des serveurs, console justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;
- Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence devront fournir la liste des qualifications et les références professionnelles de deux (02) personnels d'encadrement ayant au moins chacun un diplôme de BAC + 5 ans en Maintenance informatique et Réseau et la preuve qu'ils ont participé au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021) à l'exécution d'au moins deux (02) marchés portant sur les solutions informatiques en matière de protection de données et de sécurité informatique et d'une valeur minimale de treize millions six cent quarante-quatre mille soixante-huit (13 644 068) francs CFA pour chacun des marchés prouvés par une attestation ou un certificat de travail et CV ou toutes autres pièces tenant lieu ;
- le soumissionnaire doit disposer d'au moins un informaticien ayant un diplôme de BAC + 5 ans en administration des systèmes d'informations justifié d'une attestation Kasperky endpoint sécurité & administration avec au moins 5 ans d'expériences dans le domaine et avoir participé à l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires ; et de deux (02) informaticiens ayant chacun un diplôme de BAC + 3 ans en Maintenance informatique et Réseau avec au moins deux (02) ans d'expériences dans le domaine et avoir participé à l'exécution deux (02) marchés similaires ;
- le fournisseur doit donner la preuve qu'il dispose de service après-vente de qualité de la formation jusqu'à la prise en main de la console et le support technique pour la maintenance curative ;
- s'engager par écrit à garantir lesdits matériels sur une période de douze (12) mois au moins après la livraison.

Section I : Avis de Demande de renseignements et de prix

Exigences financières :

- Le candidat doit fournir le bilan d'ouverture et les états financiers (quinze premières pages) de leurs années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
- Le candidat doit fournir l'assurance des risques professionnels en cours de validité ;
- Le candidat doit fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin justifiant qu'il dispose de liquidité ou bénéficiera d'une ligne de crédit à hauteur de cinq millions huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (5 847 458) francs CFA.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestations de bonne fin d'exécution présentées et autres preuves) présentées par les candidats auprès des autorités contractantes bénéficiaires des prestations indiquées, de la garantie de soumission et de l'attestation de capacité financière auprès de l'institution financière habilitée.

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale, Monsieur DEDEWANOU Fagnon Damien, email : fagnondedewanou@gmail.com* et prendre connaissance de la demande de renseignements et de prix à l'adresse mentionnée ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée Nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30 mn et de 14 h à 17h 30 mn, heure locale.*

Section I : Avis de Demande de renseignements et de prix

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet de la Demande de Renseignements et de Prix à l'adresse mentionnée ci-après *après* : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée Nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30 min et de 14 h min à 17 h 30min, heure locale à compter du.....05 Août 2022.....2022.** Le dossier de Demande de Renseignements et de Prix en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée Nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, au plus tard lejeudi 18/08/2022 à 10 heures 00 mn, heure locale.** Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **Salle de dépouillement de la Personne responsable des marchés publics de l'Assemblée nationale, dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD à Porto-Novo, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, quartier Houédakomey lejeudi 18/08/2022 à 10 heures 30 mn heure locale.**

Section I : Avis de Demande de renseignements et de prix

Seuls sont autorisés à déposer une offre, les soumissionnaires qui auront préalablement retiré le dossier de DRP à l'adresse ci-dessus et mentionnés leurs noms dans le registre de retrait de la présente DRP.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (194 915) francs CFA** ;

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel à concurrence.

11. Les plis devront porter la mention : « **DRP N° 006-22/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP DU 05/08/2022, relative à l'acquisition d'un réseau au profit de l'Assemblée nationale. Lot unique.**

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Porto-Novo, le 05/08/2022

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Assemblée nationale,



Damien Fagnon DEDEWANOU